

Compte rendu

Atelier de travail des Comités fédéraux d'examen (COFEX)
sur la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*

Mercredi, le 7 octobre 2015; 8h30-16h30
1550, avenue d'Estimauville
Salle multifonctionnelle, 2^e étage
Québec, Québec, G1J 5E9

1) Contexte et objectifs de l'atelier

La *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) prévoit un régime de protection de l'environnement spécifique au territoire visé. Plusieurs comités ont été créés conformément aux provisions de la CBJNQ, pour l'application du processus fédéral d'évaluation et d'examen. Il s'agit du comité de sélection, ainsi que les comités d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social nord et sud (COFEX-Sud et COFEX-Nord).

Récemment, plusieurs nouveaux représentants se sont joints aux comités fédéraux dont les présidents des COFEXs et du comité de sélection.

L'atelier avait comme objectifs de clarifier les rôles et les responsabilités, de discuter des interrelations, d'identifier des façons de mieux travailler ensemble et de renforcer les liens avec le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) et le Comité consultatif de l'environnement Kativik(CCEK).

2) Participants

L'atelier a connu la participation de 14 personnes, membres des divers comités dont les COFEX nord et sud(6), le COMEV(1), le CCEBJ(3) et le CCEK(1) et le comité de sélection (3). La liste des participants est reprise en annexe 1.

3) Déroulement de l'Atelier

L'atelier s'est déroulé en deux phases.

Dans l'avant-midi, tous les participants ont assisté à un survol de la CBJNQ ainsi que des présentations sur le CCEBJ et le CCEK. Auparavant, la parole a été accordée à Mr Philip Awashish qui a rappelé le contexte historique de la CBJNQ incluant le chapitre 22.

L'après-midi était réservé aux membres des COFEX nord et sud qui ont discuté de leurs rôles respectifs ainsi que des procédures internes.

4) Résumé des discussions

Survol des principes et processus prévus aux Chapitres 22 et 23 de la CBJNQ

Par François Boulanger

Monsieur François Boulanger a donné aux participants une brève formation principalement sur les chapitres 22 et 23 de la CBJNQ. Les discussions entre les participants ont soulevé les enjeux suivants :

- L'harmonisation des processus d'évaluation des chapitres 22 et 23 avec les autres processus dont celui de la *Loi canadienne d'évaluation environnementale*. Il existe des possibilités de délégation. Des négociations sont en cours entre l'Agence et le Gouvernement de la Nation crie;
- La détermination des projets de nature fédérale. La liste des projets est en révision ;
- Le rôle des COFEX dans le suivi et la surveillance ;
- Les liens entre l'Agence, l'Administrateur fédéral et les COFEX ;
- La prise en compte des répercussions sociales.

CCEK : rôles, responsabilités et dossiers d'intérêt

Par Claude Abel

Monsieur Claude Abel a présenté aux participants le mandat du Comité consultatif sur l'environnement Kativik (CCEK).

Le CCEK est un organisme consultatif en matière de protection de l'environnement et du milieu social du Nunavik auprès des gouvernements responsables. Il est donc l'intermédiaire privilégié et officiel des gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que de l'ARK et des villages nordiques. Les détails sur son mandat sont sur le site suivant :

<http://www.keac-ccek.ca/comite/mandat.php>

Les sujets d'intérêt du CCEK sont variés et touchent notamment au développement du nord, les changements climatiques, le secteur minier, les forêts, la protection du territoire, la gestion des matières résiduelles, les sites contaminés, la participation du public etc...

Le CCEK est composé de 9 membres dont 3 nommés par les Inuits, 3 par la province et 3 par le fédéral.

Le comité a l'obligation de se réunir au moins 4 fois par an dont 2 dans le nord.

Le CCEK a peu de relation avec les autres comités de la CBJNQ. Il est souhaitable qu'il y ait des rencontres à l'avenir.

CCEBJ : rôles, responsabilités et dossiers d'intérêt

Par Pascale Labbé

Madame Pascale Labbé a présenté le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ), son mandat, sa composition et les dossiers d'intérêt.

Le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) est chargé de surveiller l'administration du régime de protection de l'environnement et du milieu social de la Convention de la Baie James et du Nord québécois ([CBJNQ – chapitre 22](#)). En s'occupant de son mandat, le CCEBJ s'inspire des principes directeurs du régime (al. 22.2.4), et conseille les parties signataires concernant l'élaboration de politiques, de lois et de règlements pouvant affecter l'environnement ou les communautés du territoire de la Baie-James (Eeyou Istchee). Le CCEBJ supervise également le processus d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux et sociaux qui prévoit la participation spéciale des Cris. Enfin, le CCEBJ transmet aux Premières nations crie les conseils et les données obtenues des gouvernements.

Les détails sur le mandat du CCEBJ sont sur le site suivant :

<http://www.ccebj-ibace.ca/fr/a-propos-de-nous>

Le CCEBJ est composé de 13 membres dont 4 nommés par chacune des 3 parties et un membre d'office qui est le président du comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage.

Quelques dossiers d'intérêt ont été présentés dont :

- L'évaluation environnementale stratégique
- Les effets cumulatifs
- Le plan intégré du territoire
- La révision de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE)
- La révision des annexes du chapitre 22 de la CBJNQ
- La *loi sur les pêches*.

Échanges sur les recommandations concernant la participation publique durant les ÉE du chapitre 22 et les ressources nécessaires

Par Graeme Morin

Monsieur Graeme Morin a brièvement présenté le rapport du CCEBJ sur les recommandations concernant la participation du public durant le processus d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux et sociaux. Le rapport est disponible sur le lien suivant :

[http://www.ccebj-jbace.ca/images/Rapport_Final_PP - FIN-FR WEB - 04-05-15.pdf](http://www.ccebj-jbace.ca/images/Rapport_Final_PP_-_FIN-FR_WEB_-_04-05-15.pdf)

Les recommandations du rapport concernent quatre volets :

- La transparence et l'accès à l'information
- La production de documents d'orientation et de sensibilisation du public
- La stratégie visant à promouvoir la participation du public
- Les ressources et la cohérence

Le CCEBJ consulte les comités en particulier sur les recommandations du 4^{ème} volet qui concernent la possibilité d'établir un programme de financement et la formation à offrir aux nouveaux membres des comités. Le rapport recommande aussi de doter les secrétariats d'employés d'expérience sur l'organisation d'activités de participation publique et de considérer la possibilité d'établir des mandats de durée fixe.

Ces recommandations sont adressées aux parties signataires mais leur mise en œuvre revient en partie aux comités. Le CCEBJ consulte les comités pour savoir s'ils ont toutes les ressources pour réaliser les consultations.

Le CCEBJ va produire un compte rendu détaillé sur les discussions. Voici cependant quelques points que nous avons retenus des interventions des participants :

- Dans les comités, il faut s'assurer du transfert des informations et des connaissances entre les anciens et les nouveaux membres. Il faut tenter de maintenir un équilibre entre les gens d'expérience et les personnes nouvellement nommées;
- Les membres fédéraux des divers comités devraient recevoir plus d'orientation et de communication de l'Administrateur fédéral;
- Le financement de la participation des membres fédéraux aux divers comités demeure un enjeu nécessitant la collaboration des différents organismes participants;
- Des rencontres conjointes annuelles des 3 comités pourraient être utiles pour échanger des expériences;
- Il a été suggéré de se doter d'une directive pour préciser et clarifier les modalités relatives aux consultations
- Bien qu'on souhaite des processus de consultation prévisibles, la flexibilité est importante dans le nord;

- La responsabilité d'assurer la participation de personnel d'expérience et qualifié revient aux organismes participants;
- Les procédures et les niveaux de nomination des membres sont variables. Une approche plus uniforme serait souhaitable.

COFEX : Rôles et procédures

Par Albin Tremblay

Cet atelier était réservé uniquement aux membres des COFEX Sud et Nord. Tous les membres étaient présents à l'exception de Caroline Larrivée qui avait un empêchement.

Le président des COFEX, Monsieur Albin Tremblay a animé cette séance portant sur les rôles des membres des COFEX ainsi que les procédures de fonctionnement. La présentation était basée essentiellement sur les procédures opérationnelles internes du COFEX Nord développé en 2012 incluant une description des rôles du président, des membres et du secrétaire exécutif.

Globalement les participants ont apprécié les procédures décrites ainsi que les rôles et responsabilités. Il a été proposé que les mêmes procédures soient utilisées par le COFEX Sud.

Voici les principaux points soulevés lors des discussions :

- Monsieur Philip Awashish a fait remarquer que l'esprit de la procédure négociée au départ prévoyait deux groupes : les autochtones et le gouvernement. Maintenant il y en a trois puisque la province et le fédéral ne se sont pas attendus et ont des comités séparés;
- La mise en place d'un système de veille sur les projets à venir;
- L'harmonisation des procédures entre les COFEX Sud et Nord;
- Le développement des liens avec d'autres instances dont le CQEK;
- La clarification de la question du financement des COFEXs, notamment pour couvrir les frais de déplacement pendant l'examen des projets et les consultations des communautés;
- La perception par les communautés de retard lié aux processus, surtout pour les petits projets;
- Le transfert de quelques rôles du secrétariat au président dont celui de convoquer les réunions;
- L'identification des outils ou documents d'orientation existants et la production d'autres, le cas échéant;
- L'accès des membres des COFEX aux dossiers détenus par le secrétariat exécutif;
- Clarifications relativement aux attentes de l'Administrateur fédéral. Une rencontre du président avec l'Administrateur sera organisée pour en discuter.

5) *Suivis de la rencontre*

Le président rencontrera Monsieur Awashish afin de discuter plus en détails de son point de vue relativement à son commentaire sur l'esprit de la procédure négociée vs la situation actuelle.

Le président rencontrera l'administrateur fédéral dans le but d'établir un premier contact avec ce dernier et échanger sur différents éléments pouvant favoriser une relation fructueuse entre l'administrateur et le COFEX.

Liste des participants

Num	Nom, Prénom	Organisme	Téléphone	Courriel
1	Kambale Katahwa	Agence canadienne d'évaluation environnementale	418-648-7829	Kambale.katahwa@acee.gc.ca
2	Pierre Philie	Président du Comité de sélection	819-338-3282 ext 230	pphilie@krq.ca
3	Mélanie Sans Chagrin	Transports Canada	514-633-2700	Melanie.sanschagrin@tc.gc.ca
4	Vicki Da Silva-Casimiro	Environnement Canada	514-633-2823	Vicki.dasilva-casimiro@canada.ca
5	Albin Tremblay	Président COFEX	418-654-9295	Albin.tremblay@me.com
6	Caroline Larrivée	Ouranos	514-282-6464 ext 316	Larrivee.caroline@ouranos.ca
7	Manon Laliberté	Pêches et Océans Canada	418-775-0353	manon.laliberte@dfo-mpo.gc.ca
8	Kelly Leblanc	Gouvernement de la Nation crie	514-861-5837 ext 228	kleblanc@gcc.ca
9	Philip Awashish	Gouvernement de la Nation crie	418-923-2185	philipawashish@tlb.sympatico.ca
10	François Boulanger	ACÉE	418-572-3927	francois.boulanger@acee.gc.ca
11	Graeme Morin	CCEBJ	514-286-4400	graeme.morin@ccebj-ibace.ca
12	Claude Abel	CCEK	418-648-4595	Claude.abel@ec.gc.ca
13	Pascale Labbé	CCEBJ	(418) 521-3933 ext 4485	Pascale.Labbe@mddelcc.gouv.gc.ca
14	Louis Breton	COMEV	418-648-4857	Louis.breton@ec.gc.ca